

Annexe 25 : Caractérisation des canalisations de transport de matières dangereuses exploitées par AIR LIQUIDE France Industrie et de leurs bandes de servitudes d'utilité publique sur la commune de Florange

Nom de la commune	Code Insee	Nom du Transporteur	Adresse du Transporteur
Florange	57221	AIR LIQUIDE France Industrie (ALFI)	Air Liquide France Industrie 53 route Nationale 57270 Richemont

Tableaux des caractéristiques :

Dans les tableaux ci-dessous :

- PMS : Pression Maximale de Service de la canalisation
- DN : Diamètre Nominal de la canalisation.
- Distances S.U.P (SUP1, SUP2, SUP3) : Distances en mètres de part et d'autre de la canalisation définissant les limites des zones concernées par les servitudes d'utilité publique.

En cas d'écart entre les valeurs des distances SUP figurant dans les tableaux ci-dessous et la représentation cartographique des SUP telle qu'annexée au présent arrêté, les valeurs des tableaux font foi, appliquées au tracé réel des canalisations concernées.

NOTA 1 : Si la SUP1 du tracé adjacent enterré est plus large que celle d'un tronçon aérien, c'est elle qui doit être prise en compte au droit du tronçon aérien.

NOTA 2 : La longueur mentionnée correspond à la longueur de la canalisation traversant la commune impactée. Elle est arrondie au décimètre.

NOTA 3 : Si la SUP1 du tracé adjacent est plus large que celle de l'installation annexe, c'est elle qui doit être prise en compte au droit de l'installation annexe.

Ouvrages traversant la commune :

Nom de la Canalisation	PMS	DN	Longueur (m)	Implantation	SUP1	SUP2	SUP3
N2 Antenne SOMEFLOR	64	65	782,2	Enterré	5	5	5
N2 RICHEMONT-FLORANGE	40	250	3380,5	Enterré	5	5	5
N2 RICHEMONT-FLORANGE	40	250	15,2	Aérien	10	5	5
N2 RICHEMONT-FLORANGE	64	250	296,9	Enterré	5	5	5
N2 RICHEMONT-FLORANGE	64	250	36,4	Aérien	10	5	5
Uckange - Florange DN150	64	150	1265,7	Enterré	5	5	5
Antenne Ste Agathe N2 40b	40	200	11,7	Enterré	5	5	5
Antenne Ste Agathe N2 40b	40	250	6,9	Enterré	5	5	5
N2 Antenne Ebange DN150	64	150	409,7	Aérien	5	5	5
N2 Antenne Ebange DN150	64	150	110,3	Enterré	5	5	5
N2 FLORANGE-ESCH SUR ALZETTE avant Rochonviller	64	200	23,3	Aérien	5	5	5
N2 FLORANGE-ESCH SUR ALZETTE avant Rochonviller	64	200	1397,4	Enterré	5	5	5
O2 FLORANGE-KNUTANGE	64	200	1437,5	Enterré	5	5	5
O2 RICHEMONT-FLORANGE	64	350	3213,6	Enterré	5	5	5
O2 RICHEMONT-FLORANGE	64	350	14,8	Aérien	30	5	5
O2 FLORANGE-ESCH SUR ALZETTE avant Rochonviller	64	350	1763,4	Enterré	5	5	5
Antenne Akers	40	100	25,5	Enterré	5	5	5
Antenne Akers	40	125	750	Enterré	5	5	5

Ouvrages ne traversant pas la commune, mais dont les zones d'effets atteignent cette dernière :

Néant

Installations annexes situées sur la commune :

Nom de l'installation	SUP1	SUP2	SUP3
Cabine N2 EBANGE	5	5	5
Sectionnement O2 de Florange Amont Akers	10	5	5
Sectionnement N2 Florange	5	5	5
Sectionnement O2 de Florange Aval Rochonvilliers	30	5	5
Sectionnement O2 de Florange Amont Richemont	30	5	5
Sectionnement O2 de Florange Aval Hayange	15	5	5

Installations annexes non situées sur la commune, mais dont les zones d'effets atteignent cette dernière :

Néant